

DIRECTIVES POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'EXPERTS SUR LA « GESTION DE L'EAU AU MAGHREB »

1. Contexte

Afin de renforcer la coopération régionale pour une gestion durable des ressources en eau au Maghreb, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), a initié la mise en place d'un Réseau d'Experts dans cette région (**Annexe**).

La création et les modalités de fonctionnement de ce Réseau ont été discutées lors d'un séminaire international organisé les 25 et 26 novembre 2019 à Tunis. Ce séminaire, qui a regroupé près de 200 participants, avait pour thème : « *Eau et changements climatiques au Maghreb : Défis et opportunités sur l'Eau* » et s'inscrivait dans le cadre des activités du projet [CREM-GIZ¹](#), financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

Globalement, les avis des participants au séminaire international se sont orientés en faveur de la création du Réseau d'Experts pour la région du Maghreb. Ce Réseau pourrait à l'avenir être étendu aux pays du Sahel africain voire à l'espace méditerranéen.

Le présent document définit les objectifs du Réseau d'Experts et les modalités de son opérationnalisation (opportunités et engagement, fonctionnement, adhésion, ...).

2. Objectifs et mandat du Réseau d'Experts

Le Réseau vise à favoriser les échanges et la concertation de façon régulière entre acteurs du secteur, sur les questions relatives à la gestion durable des ressources en eau et aux thématiques connexes (changements climatiques, autres ressources connexes, ...).

Les thématiques prioritaires auxquelles le Réseau se propose de se consacrer sont, entre autres :

- La valorisation des résultats de la recherche dans les domaines de l'eau et des changements climatiques ;
- L'efficacité de l'utilisation de l'eau et la réduction des pertes ;
- Le recours aux eaux non conventionnelles et aux énergies renouvelables ;
- La sensibilisation et la communication en direction des décideurs et des usagers ;
- Les aspects économiques liés à la gestion de l'eau ;
- Les bonnes pratiques dans les secteurs de l'eau et des changements climatiques ;
- L'appui-conseil aux décideurs ;
- Le renforcement de l'implication de femmes dans la gestion de l'eau au Maghreb.

A terme, il s'agit de rapprocher les connaissances et les initiatives en matière de gestion durable des ressources en eau liée aux changements climatiques à l'échelle du Maghreb en s'appuyant sur les missions suivantes :

- Faciliter la diffusion des connaissances scientifiques et des bonnes pratiques ;
- Servir d'espace de réflexion, d'échanges, de concertation, entre jeunes chercheurs et

¹ Le projet de CREM «Coopération Régionale pour une gestion durable de l'Eau au Maghreb», financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et mis en œuvre (Phase-I : 2014-2018 ; Phase-II : janvier 2019- juin 2020 et Phase-III : juillet 2020-décembre 2021) conjointement par l'OSS, la GIZ et le BGR, est un projet régional sur le partage des connaissances entre trois pays de la région du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)

- chercheurs accomplis ;
- Favoriser l'émergence de projets axés sur la Recherche-Développement.

3. Champ d'application

Le Réseau d'Experts couvre la région du Maghreb. Cette zone pourrait être ultérieurement étendue.

4. Siège du Réseau

Le siège social est celui de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Il est établi à Tunis.

5. Opportunités pour les membres du Réseau

Le Réseau d'Experts permettra aux membres de :

- Faire connaître leurs travaux et produits et promouvoir leur expertise au service des pays membres de l'OSS à travers le Site web et la plateforme d'échanges ;
- Accéder à la Base de données des experts de l'OSS ;
- Partager et enrichir leurs connaissances à travers des débats de haut niveau dans un cadre Maghrébin ;
- Bénéficier d'un appui éventuel de l'OSS pour participer à des événements scientifiques et techniques aux plans régional et international ;
- Représenter éventuellement le Réseau à l'occasion d'événements régionaux ou internationaux.

6. Opérationnalisation et Modalités de fonctionnement du Réseau d'Experts

6.1. Mise en place d'un comité restreint de coordination

Un comité restreint de coordination du Réseau, constitué d'une douzaine de professionnels de l'eau et du monde scientifique et technique des trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie) a été identifié. Ce comité devra, entre autres :

- Elaborer son règlement intérieur
- Valider l'adhésion d'autres membres du Réseau ;
- Affiner les modalités de fonctionnement du Réseau (outils règlementaires, statuts, règlement intérieur, ...), plans de travail ;
- Valider les documents proposés pour alimenter la plateforme d'échanges ;
- Produire des notes d'analyse situationnelles sur des thématiques d'intérêt.

Le comité travaillera en étroite collaboration avec une équipe technique de l'OSS dédiée au suivi et à l'animation de la plateforme.

Le Réseau est placé sous l'égide de l'OSS.

6.2. Espace d'échanges et agenda d'activités du Réseau

Les membres du Réseau auront accès à une plateforme en ligne, mise en place par l'OSS, qui leur servira de cadre d'échanges et de concertation. Des rencontres régulières (physiques ou virtuelles) seront organisées pour débattre, au besoin, des questions ou thématiques opportunes.

7. Modalités d'adhésion au Réseau d'Experts

Le Réseau est ouvert aux professionnels de l'eau et du monde scientifique et technique (Agences de l'eau, Institutions nationales concernées par la gestion des ressources en eau, Universitaires, ONG, ...) ayant des références pertinentes dans leurs domaines d'expertises.

Pour devenir membre du Réseau d'Experts, les personnes intéressées doivent dûment remplir le [formulaire électronique d'adhésion](#) et joindre leur CV.

Les candidats peuvent aussi envoyer leur dossier d'adhésion composé de leur CV et de formulaire d'adhésion téléchargeable ci-dessous directement par mail à l'adresse : plateforme@oss.org.tn, en mentionnant dans l'objet : « **adhésion au réseau d'experts** ».

L'adhésion du candidat est approuvée par [le comité de coordination du réseau](#) dès lors qu'il remplit les conditions requises.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

8. Financement

Aucun engagement financier de quelque nature que ce soit n'est attaché à la présente charte. La participation aux activités du Réseau ne donne droit à aucune rémunération.

9. Perte de qualité de membre

Tout membre du Réseau peut en sortir à tout moment sur simple demande adressée au comité de coordination. La qualité de membre peut être également perdue en cas de faute grave.

Le comité de coordination et l'OSS se réservent le droit de déterminer ce qui peut constituer une faute grave, et disposent du pouvoir discrétionnaire de réglementation.

Enfin, le comité révisera tous les deux ans la liste d'experts et se réserve également le droit d'en exclure les membres qui auront été totalement inactifs.

ANNEXE : Présentation du projet CREM « Coopération régionale pour une Gestion Durable des Ressources en Eau au Maghreb II »

L'Afrique du Nord est la région la plus aride de l'Afrique. Elle recèle moins de 1% des ressources renouvelables du continent alors qu'elle représente 19% de sa superficie.

La rareté aiguë des ressources en eau, surtout celles de bonne qualité, et les stress chroniques (avec une disponibilité en eau moyenne de 470 m³/hab./an, taux inférieur au seuil de 1000 m³/hab./an, communément admis pour représenter le stress hydrique chronique) qui affectent souvent l'activité socio-économique (agriculture irriguée, industrie, tourisme) et urbaine, sont les caractéristiques majeures du climat de cette région.

L'eau est une ressource rare dans l'espace méditerranéen et une grande partie des régions du Sahel. Spécifiquement au Maghreb, cette ressource est particulièrement sous une forte tension sous les effets conjugués des besoins toujours plus grands d'une population croissante, du développement urbain, du tourisme, de l'industrie, de l'irrigation des surfaces agricoles.

Les pays de l'Afrique du Nord, pour soutenir leur développement, se sont résolument engagés dans la maîtrise de l'offre de la ressource en eau pour soutenir leurs ambitieux programmes économiques et promouvoir une agriculture stable et régulière. Les performances déjà accomplies en matière de régularisation des ressources conventionnelles sont impressionnantes. Cependant, au-delà de la forte pression anthropique sur les ressources en eau et le milieu naturel, la situation est aggravée par les incidences négatives des changements climatiques observées ces dernières années dans ce large territoire de l'Afrique considéré par le GIEC comme un « hot spot climatique ». Ces conséquences sont entre autres, une réduction moyenne de l'ordre 30% du volume de ruissellement et de la recharge compromettant, notamment le remplissage des retenues d'eau (barrages, etc.).

Afin de soutenir les pays du Maghreb dans la mise en œuvre de leurs politiques de gestion des ressources en eau, l'observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), de concert avec les pays, a initié le projet [CREM](#) (Coopération Régionale pour une gestion durable des ressources en eau au Maghreb) qui est financé par la coopération allemande à travers le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Trois pays du Maghreb à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont bénéficiaires du projet.

L'objectif global du projet CREM est de renforcer les capacités des institutions en charge de la gestion des ressources en eau dans les pays concernés. Le projet constitue une contribution aux réflexions en cours au niveau des pays et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour la mise en place d'une stratégie régionale de gestion des ressources naturelles.

Le projet est mené en partenariat avec deux agences d'exécution allemandes à savoir la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et l'Institut Fédéral des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR). Le projet est structuré autour de deux modules CREM-GIZ et CREM-BGR :

- Un module coordonné par la GIZ (CREM – GIZ) ayant pour objectifs :
 - *dans sa phase I (janv. 2014 – déc. 2018) : L'échange des bonnes pratiques pour une gestion durable des ressources en eau entre les institutions partenaires dans les trois pays (Maroc, Algérie, Tunisie) ;*
 - *dans sa phase-II (janvier 2019 – juin 2020) : L'amélioration des conditions pour un recours accru aux approches intégrées de la gestion des ressources en eau sensible au climat, par les décideurs politiques et les autorités spécialisées des trois pays partenaires ;*
- Un module coordonné par le BGR (CREM – BGR) ayant pour objectifs :
 - *Dans la phase I (janvier 2014 – décembre 2018) : Les trois pays partenaires disposent de données actualisées et des méthodes améliorées pour une gestion durable des eaux souterraines.*
 - *Dans la phase II (janvier 2019 – juin 2020) : Les capacités des institutions spécialisées responsables au Maghreb en matière de gestion durable des ressources en eau ont été renforcées.*

L'une des principales activités du module GIZ (CREM – GIZ) concerne la mise en place d'un Réseau régional d'Experts dont les membres devraient être issus de la communauté scientifique et des experts (ou spécialistes) dans les secteurs d'activités clés s'intéressant aux ressources en eau et domaines connexes.